


Parmi nos exigences

Les éléments-trace métalliques, s'ils sont en excès dans les sols, peuvent avoir un effet toxique sur l'environnement et la santé.

L'apport de ces « métaux-lourds » par les fertilisants est donc volontairement limité :

		ECOLABEL EUROPEEN	NF U 44-095* et 44-051**
Zinc	210	300	600
Cuivre	70	100	300
Plomb	45	100	180
Chrome	65	100	120
Nickel	40	50	60
Cadmium	1,5	1	3
Mercure	0,6	1	2

mg/kg M.S.



Où trouver des produits certifiés ECOFERT ?



Actuellement, une centaine de produits bénéficie de la marque ECOFERT.

- Amendements organiques,
- Composts,
- Engrais organiques et minéraux,
- Amendements minéraux basiques...

Consultez le site internet
www.ecocert.fr

rubrique Produire bio / Liste des intrants

ou contactez nos services

ECOCERT
BP 47

32600 L'ISLE-JOURDAIN

Responsable certification :

isabelle.lestage@ecocert.fr

Tél. : 05 62 07 34 24

Fax : 05 62 07 11 67



FERTILISANTS CERTIFIÉS

Produits utilisables
en Agriculture Biologique*

DOSAGES et VALEUR AGRONOMIQUE GARANTIS

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ECOCERT
BP 47
32600 L'ISLE-JOURDAIN

*conformément à l'annexe II-A
du règlement CE n°2092/91 modifié



Que garantit la marque ECOFERT ?

ECOCERT délivre la marque ECOFERT après un contrôle rigoureux sur site de fabrication des points suivants :

- **Analyse de produits finis** : valeur agronomique et dosages en éléments fertilisants annoncés, teneurs résiduelles en divers polluants* et agents pathogènes, contrôle de la maturité des composts, qualification agronomique de la matière organique.

- **Traçabilité et assurance qualité** dans l'entreprise.

- **Conformité des matières premières** pour une utilisation en Agriculture Biologique (respect de l'annexe II-A du règlement CEE n° 2092/91).

*Supports de culture contrôlés par analyse : teneurs en éléments-trace métalliques, phytotoxicité, radioactivité.

*Amendements organiques contrôlés par analyse : qualification agronomique de la matière organique, teneurs en éléments-trace métalliques, phytotoxicité, radioactivité.

*Engrais contrôlés par analyse : teneurs en éléments-trace métalliques, radioactivité.

*Amendements minéraux basiques contrôlés par analyse : teneurs en éléments-trace métalliques, radioactivité.

L'intérêt :
sécuriser vos achats,
préserver l'environnement



Vous souhaitez certainement que les dosages et la valeur agronomique annoncés par vos fournisseurs sur les étiquettes des produits correspondent bien à ce qui vous est livré : les dosages N-P-K d'un engrais, la teneur en matière organique d'un compost...

Le choix d'un produit certifié ECOFERT vous apporte cette sécurité. De plus, vous contribuez au respect de l'environnement car ces produits ont fait l'objet d'un contrôle de résidus par analyse.

UTILISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

Les fertilisants certifiés ECOFERT sont utilisables en Agriculture Biologique ; afin d'éviter le risque d'un déclassement de parcelle ou de production pour utilisation d'un produit non conforme, préférez les engrais « certifiés ECOFERT » ; vous bénéficiez d'une meilleure garantie de conformité exigée par votre organisme de contrôle.

La compétence
d'ECOCERT

Le référentiel (cahier des charges) ECOFERT a été élaboré et validé en concertation avec des représentants des professionnels, des utilisateurs et des pouvoirs publics. Il est publié au JORF et ECOCERT est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) selon la norme EN 45011 qui garantit

compétence,
indépendance
et impartialité.

Les analyses de produits sont réalisées par des laboratoires eux-mêmes accrédités par le COFRAC.

